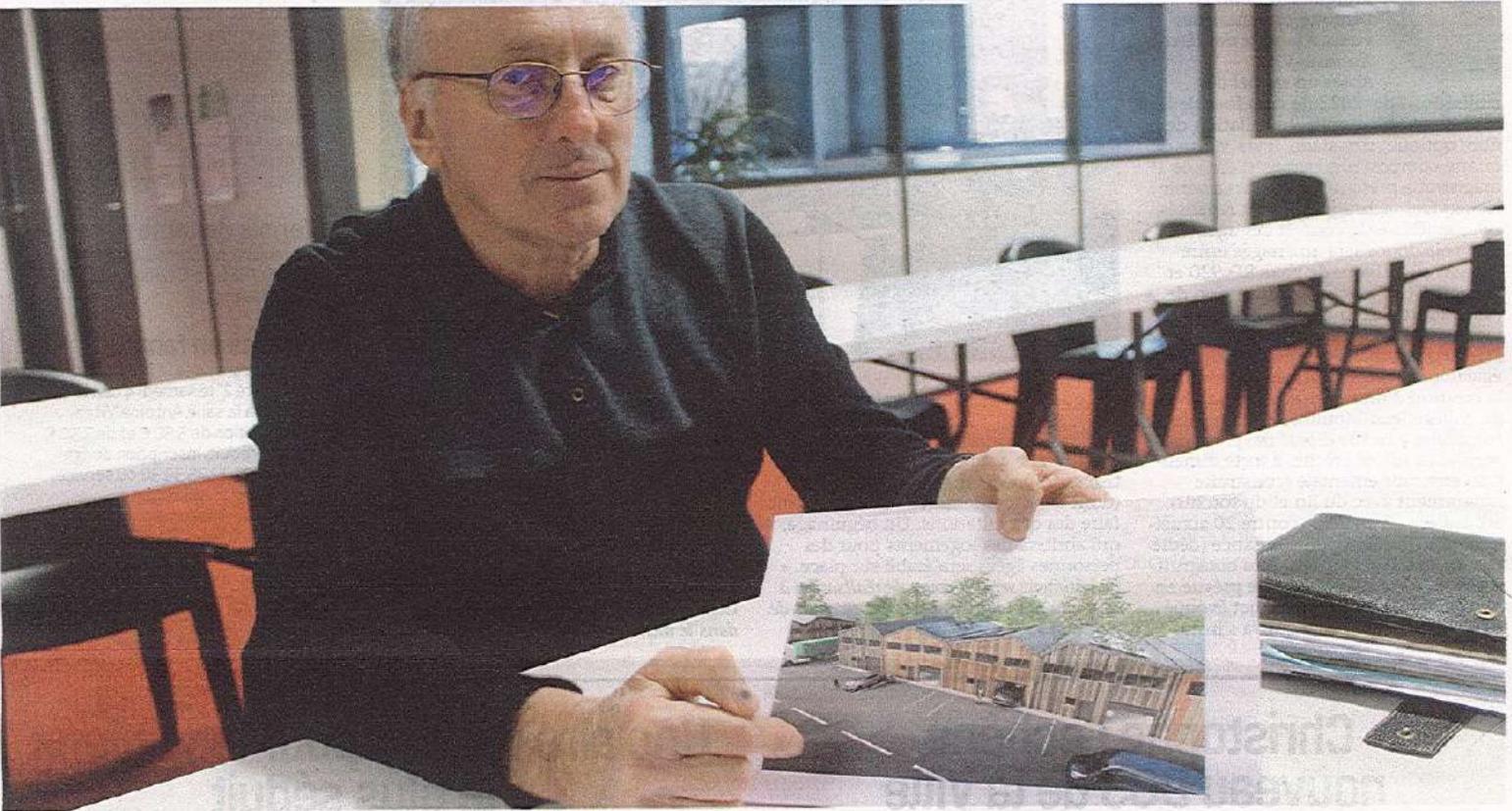


# UNE RÉELLE EMBELLIE

## Les zones d'activités économiques attirent

**AVRE LUCE NOYE** La ZAE de Moreuil est entièrement occupée pour sa partie intercommunale. Celles d'Ailly-sur-Noye et d'Hangest-en-Santerre vont accueillir de nouvelles sociétés.



Alain Surhomme, vice-président de la Communauté de communes Avre Luce Noye, évoque le projet de la société SVM Promotion Immobilière qui concerne Ailly-sur-Noye.

**A**lain Surhomme, vice-président de la communauté de communes Avre Luce Noye, en charge du développement économique, se satisfait de voir que les zones d'activités économiques du territoire se portent bien : « Pendant deux ans difficiles avec le Covid, une situation de déblocage pour nos zones économiques. Des entreprises vont s'installer sur deux d'entre elles. » L'élusalue le travail de Laurence Rataux, chargée de mission de développement économique du Grand Roye et Avre Luce Noye. « C'est grâce à elle que ces entreprises s'installent. Je salue son travail très efficace. »

La zone économique intercommunale de la zone d'activités de Moreuil est complète.

**AILLY-SUR-NOYE** Une promesse de vente concerne le projet d'implantation d'un parc artisanal sur une surface de 14478 m<sup>2</sup> porté par la société SVM Promotion Immobilière, une filiale du groupe SVM qui intervient dans le domaine de l'immobilier neuf en France : logements et développement de bureaux et activités, hôtellerie, commerce. Le groupe SVM a été créé en 2011, avec vingt-cinq ans d'expérience dans l'immobilier. Il porte le projet de créer à Ailly-sur-Noye 23 lots d'une surface de 153 m<sup>2</sup> au sol (profondeur de 17 m et largeur de 9 m) complétés par une mezzanine de 54 m<sup>2</sup>. Perspectives d'emploi : environ 40 embauches en trois ans pour l'ensemble des lots.

Alain Surhomme explique que le projet de SVM Promotion Immobilière est « de vendre les lots à des investisseurs utilisateurs pour leurs propres besoins, soit à des investisseurs qui les loueront à des utilisateurs (montant du lot estimé : 210 000 € HT) ».

Est prévue la vente de la parcelle concernée, d'une surface de 14 478 m<sup>2</sup>, au prix de 10 euros/m<sup>2</sup> HT, soit 144 780 € HT.

Les pompes funèbres Desprez, basées à Moreuil, envisagent, selon nos

sources, la création d'une chambre funéraire. L'achat d'une parcelle de 4 170 m<sup>2</sup> au prix de 9 € le m<sup>2</sup>. Le dirigeant de l'entreprise, que nous avons contacté, n'a pas souhaité s'exprimer. Début des travaux à ne pas exclure pour 2023. Alain Surhomme explique que « le marché du foncier est saturé à Amiens », ce qui convainc des entreprises de se diriger vers les zones d'activités. C'est le cas d'Empreinte, avec le projet d'implantation d'un bâtiment d'une surface de 400 m<sup>2</sup> sur une surface foncière de 1615 m<sup>2</sup> (au prix de 9 euros/HT/m<sup>2</sup>, soit 14535 euros HT) porté par cette entreprise basée à Saint-Fuscien (dont l'activité est l'aménagement extérieur, la pose de portails, clôtures, création jardins...) La société Empreinte a été créée en janvier 2015 : le bâtiment de 400 m<sup>2</sup> abritera une zone de stockage et un bureau, avec une zone d'exposition et de stockage de produits en extérieur. Christophe Joly, président de la SAS Empreinte, décrit : « J'ai deux sociétés, l'une spécialisée dans l'aménagement

**HANGEST-EN-SANTERRE.** Alain Surhomme se félicite par ailleurs : « Deux entreprises vont s'installer sur les deux dernières parcelles. Une entreprise de travaux publics, Scherpereel, basée actuellement à Arvillers, va s'installer sur une parcelle (4 700 m<sup>2</sup>, vendue à 8 € HT le m<sup>2</sup>). L'idée est d'y déposer des gravats dans un premier temps, puis certains matériaux d'assainissement. » Par ailleurs, il existe un projet d'implantation d'un bâtiment sur une surface foncière de 4 064 m<sup>2</sup> (au prix de 8 euros/HT/m<sup>2</sup>, soit 35 512 euros/HT) porté par la société VDB, dont l'activité est le négoce et la distribution de matériaux destinés à la réalisation de sols industriels en béton. VDB a actuellement son siège dans le Vaucluse et une antenne à Roye. Cette entreprise a été créée en 1999 avec un effectif total de 7 personnes. Josiane Vandeburie, présidente de la SAS, explique que celle-ci est implantée dans le Vaucluse depuis 1995 : « Un dépôt a été ouvert en 2021 à Roye. Cet établissement secondaire va déménager à Hangest-en-Santerre, où l'on va construire un dépôt. On a une activité qui se déploie sur tout le territoire national, et même à l'étranger. Mais le dynamisme de l'île de France est là. De nombreuses entreprises qui utilisent nos produits dans cette région. Le site de Roye va déménager à Hangest-en-Santerre, où on va construire un dépôt. Il faudra 12 ou 15 mois avant que le dépôt n'ouvre. Aujourd'hui, nous sommes sept, dont un salarié à Roye. Un autre salarié le rejoindra. »

Armand Prix

**Christophe Joly : « Les terrains, on n'en trouve plus sur Amiens Métropole et, quand bien même il y en a, ils sont à des coûts inabornables »**

ment de jardins et l'autre, dans la partie entretien. Je suis actuellement dans des locaux qui appartiennent à mes parents. Je voudrais des locaux plus fonctionnels et qui correspondent à nos besoins. Nous sommes 4 salariés. Nous allons recruter à Ailly. Les terrains, on n'en trouve plus sur Amiens Métropole et, quand bien même il y en a, ils sont à des coûts inabornables. L'installation est prévue pour octobre 2023, mais cela dépend du permis de construire. L'objectif est d'y être pour fin 2023-début 2024. »